

2024/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

DÉCISION N°2024/291 Du mardi 19 novembre 2024 Fixant les modalités de règlement d'un contrat de service avec CIRIL GROUP pour l'hébergement du PORTAIL AGENT

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat 2022-02387 HEB PORTAIL AGENT proposé par la société CIRIL, dont le siège social se situe au 49 avenue Albert Einstein BP 12074, 69603 VILLEURBANNE Cedex,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la signature de cette proposition,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : DE SIGNER le contrat 2022-02387 HEB PORTAIL AGENT proposé par la société CIRIL, dont le siège social se situe au 49 avenue Albert Einstein BP 12074, 69603 VILLEURBANNE Cedex , pour l'hébergement du portail agent.

ARTICLE 2 : Le contrat prend effet le 30 septembre 2024 pour une durée d'un an, avec reconduction tacite par périodes successives d'un an pour une durée maximale de cinq ans.

ARTICLE 3 : Le montant de la redevance annuelle, soit 7 200 € TTC, sera prélevé sur le budget de l'exercice en cours, imputation 020.6156.



2024/

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète de l'Essonne,
- Monsieur le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 19 novembre 2024.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 28 NOV. 2024

Publié le : 28 NOV. 2024

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

